



Fédération Neuchâteloise des Retraités

Assemblée générale de la Fédération Neuchâteloise des Retraités (FNR) du 19 juin 2018

Compte rendu

Sylvie Richard, Présidente ad intérim, ouvre la séance à 15h10, à la Salle Safran de l'Agardouze, Rue de la Gare 12, Neuchâtel, en présence de 30 personnes, dont 20 avec droit de vote. Majorité absolue 11. 10 membres inscrits sont absents.

Présences Comité: Sylvie Richard, Monique Schaller Reardon, Katy Hélyary, Francis Perrenoud, Gilbert Philippin, Pascal Grezet, Claude Grezet.

Absence: Françoise-Madeleine Muler.

1. Ouverture

La séance débute à 15h10.

Sylvie Richard salue l'assemblée et présente le président de la FSR, Michel Pillonel, qui nous fera une courte présentation des travaux entrepris par le Conseil suisse des aînés (CSA) à Berne et annonce l'exposé de M. Roger Darioli en fin de séance.

Elle présente encore chacun des membres du comité avec sa fonction.

2. Nomination des scrutateurs

M. René Kaufmann, membre de l'assemblée, se propose; il est nommé scrutateur.

3. Election du président de séance et du rédacteur du compte-rendu de séance

M. Francis Perrenoud, président de séance, et

Mme Claude Grezet, préposée au compte rendu, sont élus à l'unanimité.

4. Rapport de la vice-présidente sur l'exercice 2017

Sylvie Richard relate les principaux événements vécus et travaux entrepris par la FNR durant l'année dernière (voir Rapport annuel 2017).

La vice-présidente signale que M. Gilbert Philippin, membre du Comité depuis la précédente AG, a pris la responsabilité de notre rubrique 'Café-Dialogue' insufflée par nos membres à cette occasion. Elle mentionne la mise sur pied, en mai dernier, de la première manifestation du genre avec le dessinateur-animateur-philosophe PECUB et annonce un 2^e café-dialogue pour cet automne; Gilbert Philippin précise que nous aurons le plaisir d'y accueillir Rosette Poletti.

Sylvie Richard parle aussi d'un tout récent envoi de lettre à l'ensemble des Communes du canton leur demandant le nom de personnes responsables pouvant être nos interlocutrices

quant aux questions touchant la FNR.

Ces deux objets figureront dans le Rapport annuel 2018 de la FNR.

L'assemblée prend acte de la démission du Comité, à dater de ce jour, de Françoise-Madeleine Muler, notre archiviste, pour raisons de santé.

5. Comptes 2016-2017 arrêtés au 31.12.2017

Ceux-ci sont présentés par Francis Perrenoud, Trésorier (annexe 1).

6. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes

Le Trésorier demande qu'il soit procédé à l'**adoption des comptes, sous réserve de l'approbation des vérificateurs des comptes.**

En effet, un document relatif aux indemnités n'a pu être signé à temps; ce retard a causé l'ajournement de la convocation des vérificateurs des comptes.

Au vote, cette dérogation est acceptée à l'unanimité, moins une abstention.

L'approbation des comptes par les vérificateurs interviendra au retour des vacances d'été. Elle sera ensuite envoyée aux membres via leur adresse électronique ou postale.

7. Fixation de la cotisation annuelle 2019

Le Comité s'engage à respecter les montants annuels des cotisations en vigueur jusqu'ici chez nous et dans les autres fédérations, soit 20.- par membre individuel et 30.- par couple.

8. Budget et Activités

Francis Perrenoud présente le budget. Celui-ci est adopté tel que présenté.

Nous comptons actuellement 230 membres. A ce jour, 85 membres individuels et 55 couples ont versé leur contribution 2018.

9. Actualités de la FSR par son président Michel Pillonel (annexe 2)

Dans une allocution très instructive, M. Pillonel passe en revue les principaux objets touchant en particulier les Aînés, âprement débattus aux Chambres fédérales, ainsi que les diverses mesures et actions entreprises par le CSA pour faire face aux excès de coupes en tous genres dans le domaine des prestations complémentaires.

10. Divers

Questions de l'assemblée:

- où aura lieu le prochain Café-dialogue ?

G. Philippin: nous ne le savons pas encore. Nous recherchons une salle adaptée à un plus grand nombre de participants pour recevoir Mme Poletti.

- Les frais bancaires (150.-) ne sont-ils pas trop élevés ?

F. Perrenoud: ceux-ci recouvrent l'ensemble des frais (administratifs et de garde, postaux etc.).

La partie statutaire terminée, le président de séance accueille et présente M. Roger Darioli, Prof. hon. de l'UNIL, Président de la Fondation Connaissance 3 (Université des Seniors – Vaud), qui nous fait un exposé très intéressant et attendu « Ma santé à la retraite: pourquoi et comment? ». Cette présentation figurera, dans son entier, sous notre site www.fnr-ne.ch .

Le président de séance remercie M. Darioli qui est chaleureusement applaudi et Pascal Grezet lui remet un présent (3 bouteilles) de la part du Comité.

La séance est levée; il est-17h15.

L'assemblée est maintenant conviée à partager le verre de l'amitié autour du buffet.

Etabli le 27.06.2018

L'auteur: Claude Grezet